



PROVINCE DE QUÉBEC
MRD DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN sd

**AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE**

À toutes les personnes intéressées de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une session du conseil de la municipalité de Saint-Romain, qui se tiendra **à 19h30 le 9 août 2021**, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure concernant :

Le lot 3 189 711 situé sur le Chemin des Sources, appartenant à mesdames Thérèse et Hélène Richard.

Cette demande a pour but de :

- Céder une superficie de 437,7 mètres carrés du lot 3 189 711 (3 984,90 mètres²) pour le vendre au propriétaire du lot 3 189 712 (883,0 mètres²). Le règlement de lotissement 2012-260, article 6.1, stipule que la superficie d'un lot à moins de 300 mètres d'un plan d'eau doit avoir une superficie minimum de 4 000 mètres carrés. Les lots mentionnés sont tous les deux à moins de 300 mètres d'un plan d'eau.

Au cours de cette assemblée, le conseil entendra toute personne intéressée qui désire s'exprimer relativement à cette demande de dérogation mineure. Vous pouvez nous faire parvenir par écrit, vos demandes et questions avant le 9 août, 16h00, par courriel municipalite@st-romain.ca, par fax au 418 486-7875 ou par lettre. La lettre peut être déposée directement au bureau municipal, 290 rue Principale.

Donné à Saint-Romain, ce 14^{ième} jour de juillet 2021.

Nicole Chicoine

Directrice générale
Secrétaire-trésorière